



La séance ordinaire du conseil communautaire de la Communauté de communes Arnon Boischaut Cher aura lieu le :

**Mercredi 20 juillet 2022 à 19 h 00 à Chavannes
Salle Polyvalente – Place Pierre Grosbois**

Réunion en présence du public en nombre limité à 10 personnes

Veillez agréer, l'expression de ma considération distinguée.

Le président, Dominique BURLAUD

Ordre du jour :

Délibérations

- Rapport d'activités 2021 du SMIRTOM du Saint-Amandois
- Admission en Non Valeurs : Budget Ordures Ménagères et budget général
- Provisions pour créances douteuses
- Marché de maîtrise d'œuvre relative à la création d'un espace multi-accueil dans un bâtiment existant à Châteauneuf-sur-Cher
- Culture : attributions de subventions
- Création de 2 postes d'adjoint technique à temps complet
- Création d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet (31/35^{ème})

Divers

Châteauneuf-sur-Cher, le 12 juillet 2022